



Politique nationale de la Gestion Axée sur les Résultats

jeudi 12 juillet 2018

République du Mali

Ministère du Travail, de la Fonction Publique, de la Réforme de l'Etat et des Relations avec les Institutions

Commissariat au Développement Institutionnel

La GAR correspond à une tendance internationale difficilement contournable en matière de bonne gouvernance. Elle est au cœur des initiatives de modernisation qui ont marqué les administrations de plusieurs pays du monde depuis le début des années 1980, et dans certains cas bien avant cette date. Il s'agit d'une approche de gestion qui a pour objet l'amélioration continue des performances de l'administration. La GAR permet à l'Administration d'avoir une perspective plus large, orientée vers l'impact de ses actions sur les populations. Pour maintenir le cap sur les résultats, la GAR prône la responsabilisation des structures et des personnes au regard des résultats attendus. Elle appelle également à une plus grande transparence dans la gestion des affaires publiques afin que les citoyens soient des parties prenantes informées et capables d'interpeller leur Gouvernement par rapport à ses engagements.